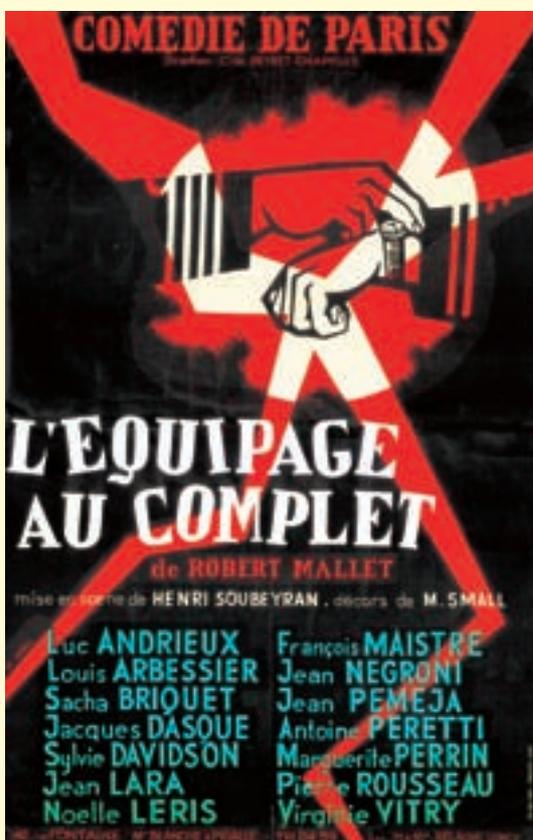


# Crabesques

N° 24 octobre - novembre - décembre 2001

3 *Le système universitaire de documentation*

 [www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr)



Affiche de la Comédie de Paris, 1957

15 *Questions d'une enseignante*

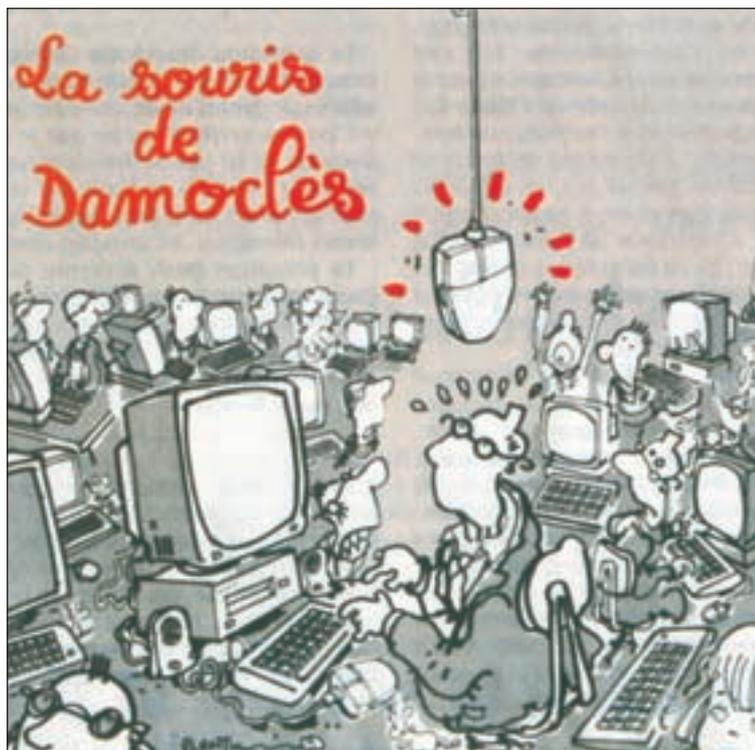
16 *Les dons d'un recteur*

19 *Agenda*

20 **CHEMICAL ABSTRACTS**

**abes** ●

agence bibliographique de l'enseignement supérieur



Plantu  
Le Monde, 13 juin 2001

## Déploiement

- 5 L'Université Paris XII – Val-de-Marne  
À la veille d'intégrer le *Sudoc*
- 7 L'UVSQ  
De Paris en province
- 9 BULCO  
Bibliothèque de l'Université du Littoral  
Côte d'Opale
- 11 Première en province et troisième de France  
L'université pluridisciplinaire de Nantes
- 12 Réseaux à la Réunion

# Éditorial

À l'occasion de cette nouvelle année universitaire, *Arabesques* a le plaisir d'accueillir de nouveaux lecteurs, mais plus encore de nouveaux utilisateurs du catalogue collectif *Sudoc*\* ; *Sudoc* qui se dote d'un nouveau moteur de recherche. Nous souhaitons que celui-ci apporte une aide efficace à tous.

Par ailleurs, le déploiement des bibliothèques continue.

Comme dans les numéros précédents, vous lirez dans les pages qui suivent quelques témoignages de bibliothèques se préparant à cet événement important pour elles mais aussi pour les équipes de l'ABES qui, à ce jour, ont déjà aidé les deux tiers des bibliothèques prévues dans le cadre du marché actuel, à se déployer.

Espérons que cette nouvelle année verra la communauté universitaire de plus en plus

satisfaite de l'outil mis à sa disposition pour mieux connaître la documentation disponible en France.

Notre souhait est aussi que le rayonnement du *Sudoc* puisse dépasser nos frontières.

Sabine Barral  
Directrice de l'ABES

\* [www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr)

# Arabesques plébiscité

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2001, après plus de 20 numéros d'existence, *Arabesques* a demandé à ses lecteurs leurs opinions et recueilli leurs idées et propositions.

Revue de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, *Arabesques* s'intéresse à... la documentation dans l'enseignement supérieur ; les réponses au questionnaire viennent donc, dans la très grande majorité des cas, des services de documentation ou des centres de recherche des universités. Des enseignants – et même des étudiants ! – se sont aussi manifestés ; ainsi que des « étrangers »... à la France ou à l'Université ; comme l'Abbaye Notre-Dame de Jouarre et la direction générale du ministère de la Justice.

Très largement positives, les réactions, rare-

ment négatives, sont souvent constructives. Des exemples, bien sûr !

On trouve *idéal*, en bloc, la « périodicité trimestrielle, la pagination en 20 ou 24 pages, le format A4 », à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève ! Certains aiment tellement, qu'ils voudraient un *mensuel*.

À Caen, on juge *très bien*, le sommaire sur la couverture ; ailleurs, on le préférerait, à la fin ; donc transformé en table des matières ? À Bordeaux, on signale la *qualité de la mise en page, de l'impression, du contenu informatif*...

Un « mensuel professionnel de l'enseignement supérieur », revue connue et reconnue, une consœur donc, recommande d'améliorer la *visualisation des rubriques*. Souvent, on souhaite un *agenda* plus fourni, plus de pages sur le système universitaire de

documentation ou *les documents électroniques* ; et *plus de précisions sur tous les produits et services* proposés par l'ABES. Des enseignants suggèrent de présenter *l'actualité*, documentaire et universitaire, par aire culturelle, par discipline, par document type : *les thèses, les incunables, l'Amérique latine, la médecine*...

Et puis, ce serait beaucoup mieux : *sur le web* de l'ABES, en vignette, les unes d'*Arabesques*.

Merci à tous. Et même sans questionnaire, écrivez-nous ; électroniquement

– [salvit@abes.fr](mailto:salvit@abes.fr) – ou traditionnellement

– 25 rue Guillaume-Dupuytren  
34196 MONTPELLIER CEDEX 5.

Enfin, *last but not least*, voyez le web.

<http://www.abes.fr>

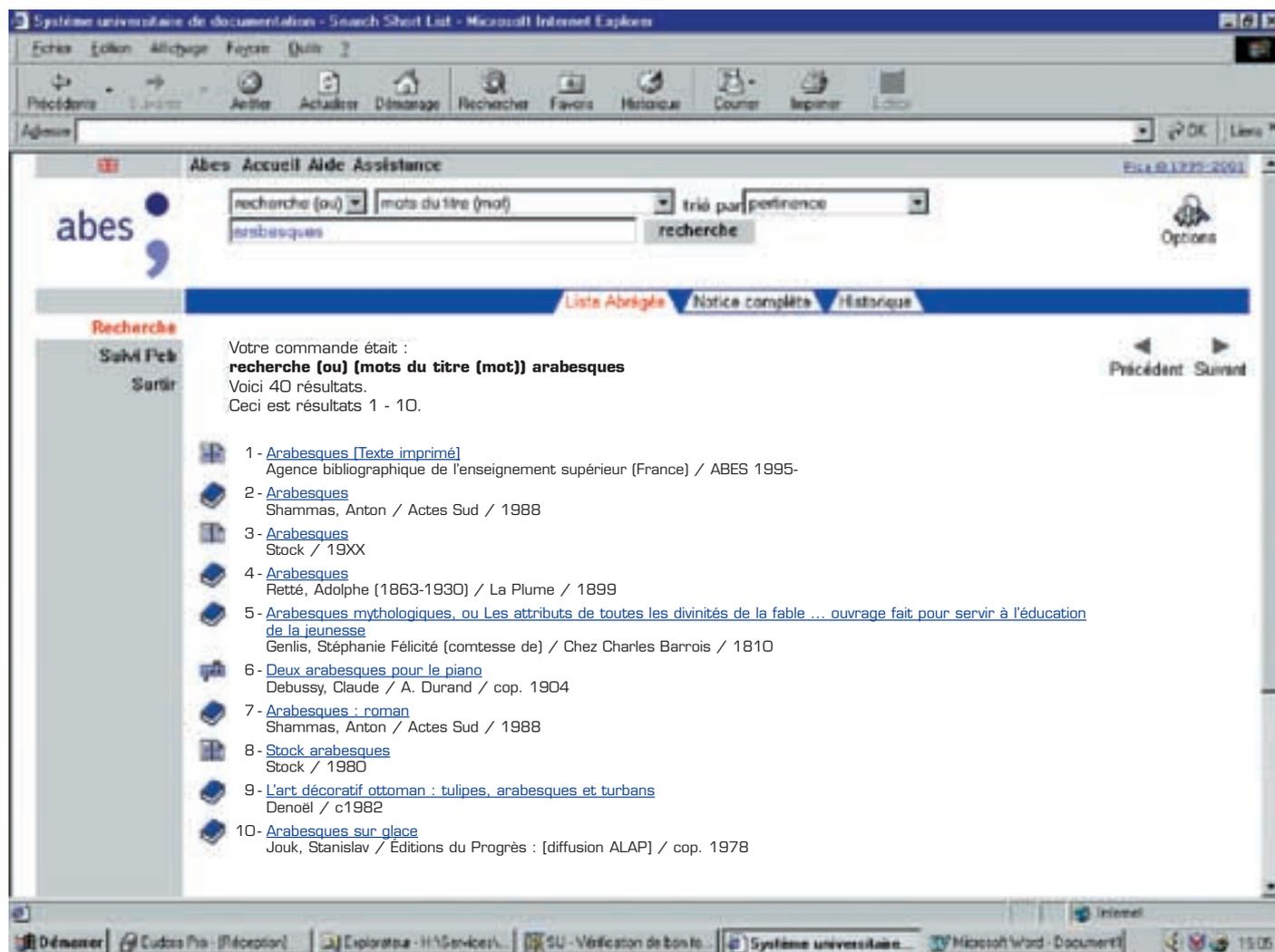


## Rendez-vous pour une interface

Des changements importants vont bientôt être visibles par les utilisateurs du *Sudoc* sur le *Web*. L'installation d'une nouvelle interface d'interrogation est en cours et apportera des améliorations à la recherche dans la base. Entre autres, il sera possible d'effectuer des recherches spécifiques sur les thèses, les revues, etc. De nouveaux index et tris seront disponibles, les

temps de réponses meilleurs qu'aujourd'hui. Rendez-vous dans un prochain numéro d'*Arabesques*, qui vous donnera tous les détails de cette nouvelle interface.

### Écran d'affichage abrégé de la future interface de recherche du *Sudoc*



## Déploiement

### Suite & fin : le déploiement des hors sources

**Déploiement** : intégration, entrée dans le système universitaire de documentation, le *Sudoc*.

**Hors source** : bibliothèque de l'enseignement supérieur ne participant pas à une source de catalogage partagé de monographies, avant son entrée dans le *Sudoc*.

Sont entrés les premiers dans le système universitaire de documentation, *les 7 sites pilotes et les 34 centres régionaux* des publications en série. Puis, les bibliothèques y sont progressivement intégrées, en fonction des trois sources de catalogage ; donc en trois temps.

.../...

1. « Les bibliothèques **BN-Opale** »
2. « Les bibliothèques **SIBIL-France** »
3. « Les bibliothèques **AUROC**  
- Association [...] **OCLC** ».

Quatrième temps du déploiement, il reste à intégrer les bibliothèques ne participant pas à une source de catalogage ; ce sont « les bibliothèques hors sources ».

4. « Les bibliothèques hors sources »  
Les établissements qu'il est prévu d'intégrer dans le système universitaire de

documentation, au cours du dernier trimestre 2001 et du premier trimestre 2002, ont été divisés en deux groupes.  
Au total, pour plus de 350 postes informatiques sur plus de 20 sites, plus de 200 personnes doivent s'initier au travail

(catalogage, prêt entre bibliothèques, etc.) dans le système universitaire de documentation.  
Les personnels des DOM-TOM viendront se former en France métropolitaine.

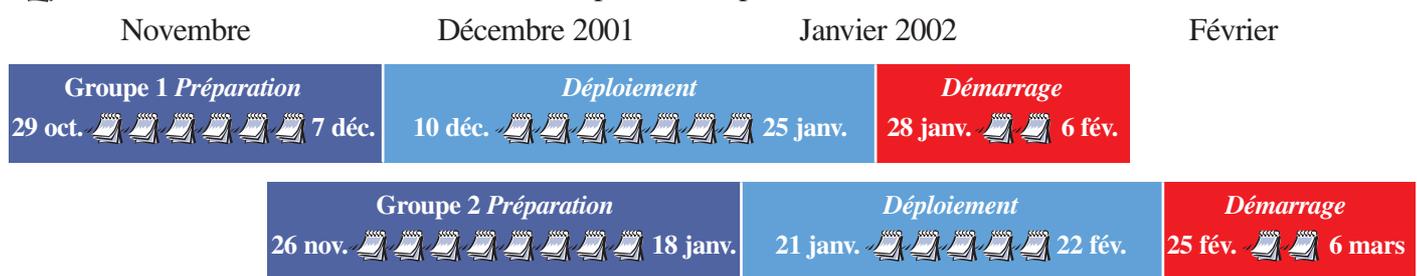


**Île de France**  
 CTLES - Marne-la-Vallée  
 Mazarine - Paris  
 Sorbonne - Paris  
 FNSP - Paris  
 Paris 2  
 Paris 12  
 Évry-Val-d'Essonne  
 Versailles-St-Quentin-en-Y.

Antilles et Guyane  
 Corse  
 La Réunion  
 Nouvelle-Calédonie  
 Polynésie française

« Les bibliothèques hors sources »

**25 octobre 2001** Lancement de la dernière phase de déploiement



Fin du déploiement **6 mars 2002**

# L'Université Paris XII – Val-de-Marne À la veille d'intégrer le *Sudoc*

**L'**Université Paris XII a fêté ses 30 ans fin 2000. Elle a été créée en 1970, à partir de composantes déjà ouvertes antérieurement (le CHU Henri-Mondor à Créteil, la faculté de droit à La Varenne Saint-Hilaire, l'IUT), sur des bases pluridisciplinaires, son thème principal étant **l'homme et son environnement** dans tous ses aspects. Des enseignements sont délivrés dans presque toutes les disciplines (excepté l'odontologie,

la pharmacie, la psychologie et l'histoire de l'art). C'est aujourd'hui une communauté de **24 000 étudiants, 1 200 enseignants-chercheurs permanents et 600 personnels administratifs, techniques et de bibliothèque**, qui mène ses activités sur une dizaine de sites en Val-de-Marne (à Créteil, qui accueille les 2/3 des effectifs, La Varenne, Thiais, Vitry), mais aussi en Seine-et-Marne (Fontainebleau et Sénart). Paris XII est main-

tenant classée parmi les grandes universités pluridisciplinaires.\*

Un autre trait est la part des enseignements professionnalisés : sur plus de 150 diplômes nationaux hors IUT et médecine, on dénombre 3 DEUST, près de 40 DESS, 4 licences professionnelles (dont une en médiation culturelle qui comprend une **option lecture publique**) et 9 IUP.

## Le SCD à la rentrée 2001

Près de 1 600 places sur 10 500 m<sup>2</sup>

Budget hors investissements :

environ 10 MF par an – 1,5 M€

Système informatisé de gestion

de bibliothèque : Aleph 500 - ExLibris

commercialisé par Datapoint

**Sept bibliothèques intégrées** dont quatre bibliothèques principales ouvertes entre 52 h 30 et 57 h 30 par semaine

À noter : ouverture en octobre de la BU de sciences économiques et gestion à Créteil-Mail des Mèches dans 3 000 m<sup>2</sup> neufs

Plus de 220 000 livres, avec un flux annuel

d'accroissement de 12 000 à 15 000 volumes

Plus de 1 700 titres de périodiques en cours

### Trois bibliothèques associées

1. Bibliothèque de l'Institut d'urbanisme de Paris - 16 000 livres, 80 revues, un fonds ancien

2. Centre de documentation européenne

3. SCUIO : service commun universitaire d'information et d'orientation

### Fonds particuliers

Bibliothèque du psychologue

Ignace Meyerson – legs

Bibliothèque et archives

d'Henri Laborit – dépôt

Un réseau de cédéroms multisites

Une offre de documentation en ligne dans

le cadre de consortiums : *Science Direct,*

*Econlit, embase.com, ABI, Chemical*

*Abstracts en ligne, Kluwer, Lamyline,*

*Springer Link, Wiley Interscience* ; ainsi

que l'accès à la Bibliothèque des Lettres

(Bibliopolis) et au Kompass.

Un catalogue collectif des périodiques du site médical de Créteil

Un site Web donnant accès en intranet

à des documents numérisés - sujets

d'examen.

265 000 prêts, 5 300 transactions de prêt entre bibliothèques en 2000

Une équipe de 80 personnes dont

69 titulaires (25 A et B) ; mais un taux d'encadrement inférieur à 3 agents pour

1 000 étudiants...

L'université est en train de négocier le contrat 2001-2004. Les axes prioritaires du projet pour la documentation sont :

- **faire de la documentation un atout** pour la réussite des étudiants en formant les étudiants à la méthodologie documentaire, en développant l'assistance aux utilisateurs, en développant l'autoformation et en créant de bonnes conditions d'étude dans les salles de lecture ;

- **accompagner le développement de la recherche** en développant l'offre documentaire, en donnant accès aux ressources électroniques en ligne et sur cédérom, en édifiant un système d'information et en valorisant la production et le patrimoine scientifique de l'université ;

- **favoriser l'intégration dans le tissu économique et dans l'environnement** local et international en proposant des services documentaires aux partenaires du milieu socioéconomique environnant, en travaillant en partenariat avec les bibliothèques municipales et les archives départementales pour le fonds local, en développant le rôle culturel de la biblio-

thèque, en renforçant la participation aux échanges internationaux et programmes internationaux de l'université ;

- **faire évoluer les compétences** et l'organisation pour améliorer la qualité du service en améliorant la structuration du réseau documentaire, en évaluant les services et en développant les entretiens d'évaluation, en renforçant la formation des personnels, notamment aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, à l'accueil du public... et au système universitaire de documentation.

Le SCD de Paris XII est fortement engagé à cette rentrée dans plusieurs actions :

- le démarrage d'une *nouvelle bibliothèque*, par suite du transfert de l'UFR de sciences économiques et gestion à Créteil-Mail des Mèches, et le transfert de collections des sections de La Varenne et du centre multidisciplinaire de Créteil (CMC) ; il s'ensuit également des travaux de réaménagement des collections à la section droit de La Varenne et au CMC, une mise à jour du catalogue, l'extension du réseau de cédéroms, le démarrage d'un nouveau site Aleph ;

- la programmation du transfert à *l'horizon 2004* de l'UFR de droit de La Varenne à Créteil sur un nouveau campus, avec une bibliothèque de près de 3 000 m<sup>2</sup> ;

- le passage *de la V12 à la V14 d'Aleph500*, (quand la V14 sera complètement opérationnelle) ;

- le passage pour la gestion des périodiques du module *Datatrek* au module *Aleph500* ;
- l'augmentation des postes informatiques publics ;
- des actions de formation des étudiants, dont un module de *pré-professionnalisation* à la documentation, une participation à la licence professionnelle en médiation culturelle ;
- le lancement d'un projet d'*autoformation* à la documentation ;
- la refonte des documents d'information du public ;
- une évolution du site *Web* ;
- ... et la préparation de l'intégration dans le *Sudoc*.

### « HS ! »

Pour une bibliothèque « HS ! » (hors-source) et candidate en 1998 à l'expérimentation des sites pilotes, c'est **enfin** l'intégration complète dans le réseau national de la documentation universitaire. Enfin, car après s'être lancée il y a un peu plus d'une dizaine d'années dans une informatisation locale, dont le mérite est quand même d'avoir permis un catalogue entièrement informatisé, et après avoir frappé (mais trop tard) à la porte des réseaux de catalogage en 1994-1995, Paris XII va sortir de son relatif isolement. Les attentes sont fortes, ainsi que les interrogations.

**Les attentes : un allègement du catalogue et une amélioration de la qualité des notices ; une réduction des délais de mise à disposition des ouvrages ; enfin une mise à jour en ligne des notices de péri-**

**diques ; une aide plus grande au choix des acquisitions ; une meilleure connaissance du fonds de Paris XII au sein du réseau.**

**Les interrogations : l'articulation *Sudoc*/système local ; une organisation du travail et un circuit de traitement des documents à revoir en fonction du nombre de licences consenties et des modalités de travail, notamment une articulation entre tâches d'acquisition et tâches de catalogage à faire évoluer.**

Pour finir, un espoir, celui que le *Sudoc* facilite le signalement de la documentation accessible en ligne et la mise en place d'un système d'information complet.

P. Carbone

 carbone@univ-paris12.fr

Paul Mengal, président de l'université Paris XII – Paris-Val-de-Marne

Pierre Carbone, directeur du SCD ☎ 01 45 17 70 02 📠 70 32

📍 SCD 61 avenue Général-de-Gaulle 94010 CRÉTEIL CEDEX

\* Paris XII est composée de 7 UFR, 3 instituts (2 IUT et l'Institut d'urbanisme de Paris), 1 Centre de formation des maîtres et des services communs, dont le SCD. La formation à la recherche est organisée en 5 écoles doctorales, les chercheurs étant eux-mêmes accueillis dans une soixantaine d'unités et d'équipes. Les effectifs en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles sont maintenant majoritaires, puisqu'on compte 48 % en 1<sup>er</sup> cycle, 38 % en 2<sup>e</sup> cycle et 14 % en 3<sup>e</sup> cycle. Le secteur tertiaire a un poids important : 41 % des étudiants sont en droit-économie-gestion et AES, 21 % en lettres et sciences humaines, sciences de l'éducation et sciences sociales et urbanisme, 15 % en sciences et techniques et STAPS, 12 % en médecine, 11 % en IUT.



*La salle de lecture de la bibliothèque du centre multidisciplinaire de Créteil à sa réouverture après rénovation en septembre 1999*

# L'UVSQ

## De Paris en province

**L**a jeune Université de Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), depuis dix ans, ne cesse de progresser. De 1985 à 1991, l'antenne délocalisée de Paris X-Nanterre donne naissance au centre universitaire de St-Quentin-en-Yvelines. De 1987 à 1991, l'antenne délocalisée de Paris VI-Pierre-et-Marie-Curie devient un centre universitaire scientifique à Versailles. Un autre centre universitaire, technologique, avec des laboratoires de recherche à Vélizy, ouvre en 1991 avec antennes à Rambouillet en 1993 et à Mantes-la-Jolie en 1995.

C'est le 22 juillet 1991 que naît officiellement l'UVSQ.

Cette université est pluridisciplinaire et multithématique. Elle occupe 94 000 m<sup>2</sup> de locaux répartis sur St-Quentin-en-Yvelines, Versailles, Le Chesnay, Meudon, Vélizy, Rambouillet et Mantes-la-Jolie. **11 000 étudiants** y sont inscrits dont 48 % en DEUG, 10 % en IUT, 29 % en 2<sup>e</sup> cycle, 11 % en 3<sup>e</sup> cycle et 2 % en école d'ingénieur ou relations internationales. **591 enseignants-chercheurs ou chercheurs et 426 personnels IATOS et ITA-CNRS** les encadrent.

### Le SCD de l'UVSQ

À l'origine, les antennes des universités parisiennes n'ont pas de bibliothèques universitaires et des locaux provisoires hébergent encore les services documentaires. Le service commun de la documentation, le SCD, se dote de statuts et se met en place en 1998.

Les locaux provisoires occupent actuellement un total de 3 122 m<sup>2</sup>, sous forme de bibliothèques de proximité. À Versailles, la bibliothèque universitaire scientifique de 932 m<sup>2</sup> offre 110 places de lecture pour les 4 000 étudiants du campus scientifique. Son annexe, la bibliothèque de recherche de physique et chimie de Meudon offre une vingtaine de places aux chercheurs.

La bibliothèque de sciences sociales et humaines, la bibliothèque de sciences juridiques et politiques et la bibliothèque de la gare offrent un ensemble de 1 470 m<sup>2</sup> et 291 places de lecture, aux 6 500 étudiants. Ces trois derniers sites ont vocation à être réunifiés lors de l'installation de la nouvelle bibliothèque universitaire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

### Des constructions... toutes neuves

Les constructions des bibliothèques universitaires financées par la **Région Île de France** sont inscrites au XI<sup>e</sup> plan pour Saint-Quentin-en-Yvelines, pour un budget de 118 MF et au XII<sup>e</sup> plan pour Versailles avec un budget de 80 MF. Ces projets atteignent aujourd'hui divers stades d'avancement.

● À Saint-Quentin-en-Yvelines, le programme, réalisé par la société Propt'im, prévoit **6 000 m<sup>2</sup> utiles**. L'architecte, Charles Carré, est chargé du suivi par le cabinet Ripault et Duhart. La société G3A, ainsi que l'ÉPA – établissement public administratif – sont mandatés par la Région Île de France pour le contrôle du programme. Le permis de construire est obtenu, sur le terrain situé 43 boulevard Vauban, en **juillet 2001**.

C'est à **l'été 2003** que nous envisageons d'offrir à nos lecteurs, **1 100 places** de lecture, cablées pour une grande partie, dont **90 seront équipées d'ordinateurs**.

● La Région Île de France a confié le programme de la construction de la BU scientifique de Versailles à la société SETEC Organisation, qui envisage sur le campus universitaire des sciences un bâtiment de **3 000 m<sup>2</sup> et 500 places de lecture**.

### 1 (un) catalogue sur le Web

La modernisation des moyens du SCD se poursuit avec un **budget de 5,5 MF** et une équipe de **32 professionnels de la documentation**. Quand en 1998, à Saint-Quentin, les lecteurs disposaient d'un catalogue automatisé, à Versailles, le catalogage était encore manuel et les *fiches bristol* s'intercalaient dans les tiroirs de fichiers Borgeaud. Aujourd'hui, **depuis février 2001**, le catalogue de toutes les bibliothèques universitaires, y compris les bibliothèques de recherche et d'IUT, est unique et disponible sur le *Web*. Environ 76 000 ouvrages, certains périodiques, thèses, cédéroms sont ainsi accessibles et donc immédiatement consultables par les usagers, de tous les *OPAC* et de leur domicile.

Le projet en ce domaine, pour le prochain plan quadriennal, est de passer à un système d'information complet.

La jeunesse du SCD suscite de nombreuses propositions de **dons. Nous les sélectionnons**

afin d'accroître notre fonds, tant en qualité qu'en quantité. Un souci constant est de constituer un fonds patrimonial intéressant.

De cette nouvelle accessibilité aux collections, naissent de légitimes besoins et déjà les lecteurs expriment le désir d'une circulation des documents entre les différents sites de l'université. Nous devons donc imaginer un prochain service de navette et assurer l'acheminement des documents de ville en ville.

Nous avons développé des fonds particuliers, en étroite collaboration avec les enseignants ; c'est ainsi que nous acquérons chaque année et mettons à disposition des candidats aux concours, dans des conditions privilégiées, les ouvrages des **programmes des CAPES de physique, chimie, histoire, anglais et lettres modernes**. Nous sommes récompensés de cet effort par une **notable réussite de nos lecteurs**.

### En veille sur la musique de Couperin...

En matière de publications en série, les quelque 800 *publications papier* offertes dans la salle de lecture ne satisfaisaient pas complètement les lecteurs. En 2000, grâce à notre participation au consortium COUPERIN\*\*, l'offre documentaire connaît **une explosion** sans précédent. La possibilité pour les chercheurs, depuis leur bureau, et les étudiants, depuis les postes de toutes les salles de lecture, d'interroger *via* des moteurs de recherche performants plus de 1 800 revues scientifiques et économiques connaît un grand succès ; plus de 4 000 connections mensuelles à *ACS, AP, Elsevier, IOP, KLUWER, Springer, Willey* et bientôt *AIP, APS*. En lettres, la « bibliothèque des lettres » de Bibliopolis et Frantext sont appréciés.

L'accès aux bases de données juridiques – ECONLIT en essai, LAMYLINE, DOCTRINAL – est disponible à la rentrée 2001. Il y a encore beaucoup à faire pour donner à nos chercheurs et étudiants les moyens modernes de travail et de documentation ; nous avons le projet de parfaire la capacité documentaire et la capacité d'accès dans le prochain plan quadriennal. La SDBD\*\* a accompagné les premiers progrès en participant au financement, l'université et les UFR également ; nous comptons sur la poursuite de tous ces efforts.



## L'actualité automnale !

Le prochain saut dans le système universitaire de documentation, le *Sudoc*, nous le préparons, et cette nouvelle étape devrait bien se passer. Ce que nous en attendons, c'est une simplification du travail de l'équipe de catalogage, lui permettant de consacrer davantage de temps à la partie la plus intéressante du travail, l'indexation, par exemple, ou la mise en cohérence du catalogue pour tout le SCD ; et pour nos lecteurs, une simplification dans les recherches, plus de rapidité et aussi plus de pertinence. Notre jeune SCD sera parmi le dernier wagon du *Sudoc* ; nous osons espérer donc que la voie sera rodée !!! Toutefois, nous sommes conscients que **l'intégration de nos données passera par un gros travail local**. L'appropriation de l'outil de catalogage *Sudoc* entraînera un nouvel effort de formation. La cellule de catalogage devra développer encore plus le travail de concertation, ce qui dans le cadre de l'éclatement de nos sites est un réel exploit ; mais nous comptons

sur le soutien de l'équipe de Montpellier pour mener à bien ce nouveau défi.

## De la formation des usagers à l'enseignement des étudiants

Les nouveaux outils nécessitent un effort de formation des lecteurs à l'utilisation des bases de données. Depuis déjà plus de six ans, la BU de sciences se donne pour mission de former les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle, licence et maîtrise à la recherche d'information scientifique. Un DESS d'IST\*\* vient d'être habilité ; il est l'objet d'une étroite collaboration entre **la BU et l'UFR de sciences**.

Également en lettres et histoire dans le cadre de l'UE3\*\*, les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle reçoivent une formation. Au bénéfice d'une centaine d'étudiants de maîtrise de

l'UFR SSH et des étudiants du nouveau DESS COMITEC – communication, interculturalité, nouvelles techniques – , un enseignement est dispensé en **sciences de l'information**. Tous ces cours rentrent dans le cadre des maquettes pédagogiques. Le SCD participe à un enseignement normatif (et sanctionné). Il est, par ailleurs, associé aux travaux destinés à la constitution du nouvel IUP (**arts, culture, multimédia**) ouvrant ses portes à la rentrée. S'agissant des IUT, **sur la demande des enseignants, des formations** sont régulièrement dispensées en début d'année scolaire.

M. Gubern

 [michele.gubern@bib.uvsq.fr](mailto:michele.gubern@bib.uvsq.fr)

*Dominique Gentile, président de l'université de Versailles et St-Quentin-en-Yvelines*  
*Michèle Gubern, directrice du SCD* ☎ 01 39 25 41 30 & 78 97 📠 78 70  
📍 SCD 23 rue du Refuge 78035 VERSAILLES CEDEX

*Bibliothèque universitaire de Saint-Quentin-en-Yvelines*  
Concours de maîtrise d'œuvre : cabinet Ripault et Duhart  
Architecte : Charles Carré



\* L'UVSQ est aujourd'hui dotée de 3 UFR, 2 IUT, 1 école interne d'ingénieurs en informatique, l'institut des sciences et techniques des Yvelines (ISTY), 26 laboratoires, centres ou équipes de recherche.

\*\* COUPERIN. Consortium universitaire de périodiques numériques

IST. Information scientifique et technique

SDBD. Sous-direction des bibliothèques et de la documentation du ministère de l'éducation nationale

UE3. Enseignement de méthodologie en DEUG

## Bibliothèque de l'Université du Littoral – Côte d'Opale

**L**a bibliothèque universitaire existe depuis la création de l'Université du Littoral en 1991.

La BULCO est multipolaire. Elle est organisée en trois sections : Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque. L'extension de la section de Dunkerque a commencé le **27 août 2001**, celle de la section de Boulogne est d'ores et déjà programmée. Par ailleurs, une antenne de la bibliothèque va ouvrir sur le site de Saint-Omer.

La BULCO est multidisciplinaire. Toutes les disciplines y sont représentées, à l'exception de la médecine et de la pharmacie. Actuellement, la BU s'organise en SCD – service commun de la documentation –, service nouveau de l'université dont **les statuts ont été votés en octobre 1999**.

Le SCD va fonctionner avec deux types d'organes consultatifs : le comité technique et consultatif de la documentation et les comités d'usagers de sites au niveau local. Ils sont mis en place effectivement à la rentrée universitaire 2001.

Le comité technique et consultatif de la documentation, structure technique, aide à la mise en œuvre de la politique générale, au bon fonctionnement et à la vie de la BULCO. Structure consultative, il fournit des éléments, remarques et recommandations sur la gestion et la politique de la BULCO, notamment sur les acquisitions. Il se réunit à la diligence du directeur. Les comités d'usagers de sites sont des structures consultatives où siègent les usagers internes. Ils fournissent des avis, remarques et suggestions sur le fonctionnement, la vie et la politique mise en œuvre. Ils se réunissent à la diligence du chef de section ou, si besoin est, du directeur.

**La BULCO en chiffres. 11 000 étudiants** sont inscrits à l'ULCO – Université du Littoral-Côte d'Opale ;

2 000 inscrits à la section de Boulogne, 1 700 inscrits à celle de Calais et 3 200 à celle de Dunkerque.

Actuellement, les trois sections ont, chacune, une superficie de 2 000 m<sup>2</sup>. L'extension de Dunkerque est de 1 000 m<sup>2</sup>. Elle sera achevée au mois d'avril 2002. 100 000 ouvrages au total constituent le fonds des trois sections. La plupart des ouvrages est en libre accès. 900 périodiques (correspondant à un peu plus de 600 titres),

consultables sur place en libre accès et par consultation semi-directe (collections en magasin) sont mis à disposition des lecteurs. 65 agents (titulaires, CES, contractuels, emplois-jeunes) travaillent dans les trois sections.

**Horaires et conditions d'accès. La BULCO est ouverte 56 heures par semaine**, du lundi au vendredi de 8 h à 19 h (à l'exception du mardi : 10 h-19 h) et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Dès la rentrée 2001, la section de Dunkerque ouvre 58 h 30.

Les ressources documentaires sont accessibles à la communauté universitaire : étudiants, enseignants, chercheurs de l'université du Littoral et des autres universités de la région ; pour ce public l'inscription est gratuite. La BULCO est aussi ouverte à tous les publics qui le souhaitent ; les personnes extérieures à l'université sont soumises à un droit d'inscription de 120 F.

### Les services proposés

**L'OPAC. C'est le catalogue informatisé de la bibliothèque**, accessible au public depuis la rentrée universitaire 2000. Il contient la description et la localisation des documents de la bibliothèque de l'Université du Littoral-Côte d'Opale et permet de faire une recherche, entre autres, par auteur, par titre, par sujet.

Le prêt et la réservation des ouvrages se font à la banque d'accueil.

**Le PES. Il s'agit du prêt entre sections** de la bibliothèque de l'Université du Littoral-Côte d'Opale. Les lecteurs ont la possibilité d'emprunter, sur les deux autres sections de la bibliothèque, des ouvrages qui ne sont pas localisés sur leur section. Les modalités sont celles du prêt courant. Le PES est gratuit pour les livres, et coûte 1 F la photocopie pour les articles de périodiques.

### Le PEB. C'est le prêt entre bibliothèques.

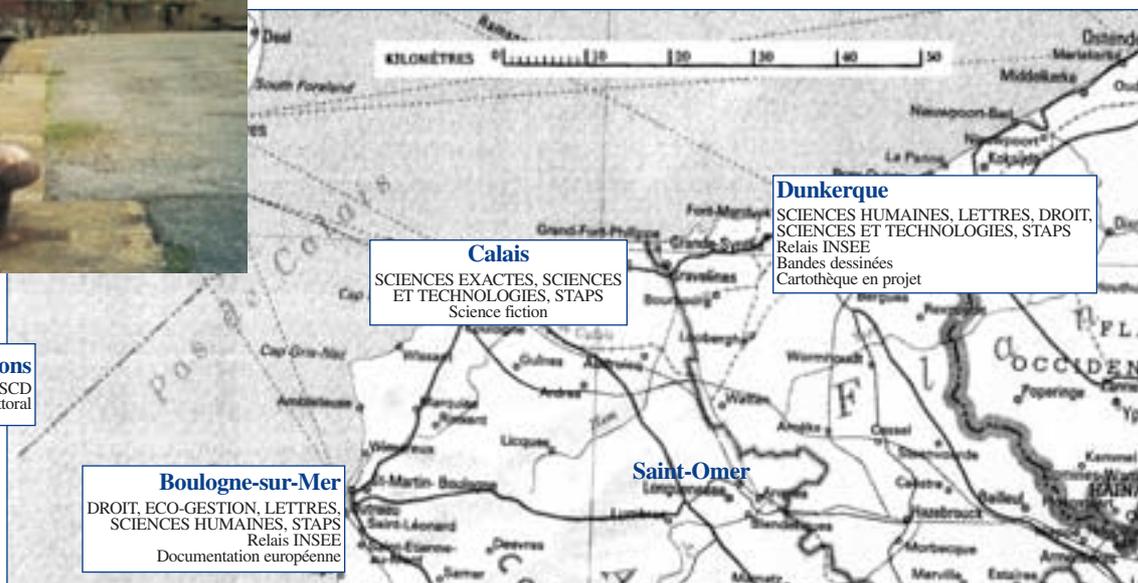
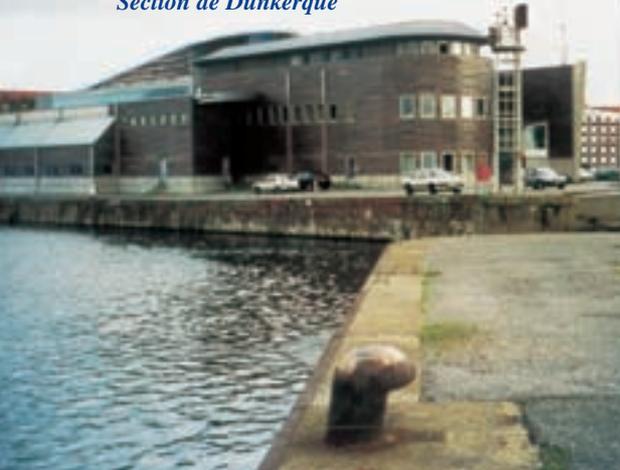
Les lecteurs peuvent avoir accès grâce au PEB à des ouvrages, des articles de périodiques et des thèses conservés dans d'autres bibliothèques françaises, voire étrangères.

**Les photocopies. Un distributeur payant** de cartes et des appareils photocopieurs sont mis à la disposition des lecteurs.

**Le pôle multimédia.** À côté des ressources traditionnelles des bibliothèques que sont les ouvrages et les périodiques, les nouvelles technologies prennent une place croissante en matière de documentation. La BULCO met à la disposition du public inscrit un parc informatique d'une trentaine de postes sur les trois sites, postes reliés à des imprimantes. Ce parc va s'accroître avec les extensions prochaines des sections de Dunkerque puis de Boulogne-sur-Mer. Les postes donnent accès sur rendez-vous aux cédéroms, aux bases de données, au répertoire de sites *Web*, à la recherche libre sur internet. L'adhésion au consortium Cuperin permet l'accès en ligne aux périodiques scientifiques, notamment à ceux de l'éditeur Elsevier.

**Le système d'information.** L'actualité de la BULCO en matière de nouvelles technologies est le SID – système d'information documentaire. La mise en place du SID va commencer par la réalisation d'un site *Web* de la BULCO. Grâce à ce site, le public pourra avoir accès de chez lui à certains services et à certaines ressources de la bibliothèque (OPAC par exemple). Elle se poursuivra par l'implantation d'un système de gestion de documents électroniques.

Les solutions actuelles (système intégré de gestion de bibliothèque – SIGB *AB6 de SINORG* –, système de gestion des cédéroms en réseau *CDLine* et répertoire d'accès contrôlé à *INTERNET AIE d'Archimed*), installées en 1996 et 1997, ont été maintenues. Le projet ne consiste pas seulement en un « simple » ajout de fonctionnalités mais consiste surtout en la construction d'un système d'information documentaire global (SID) qui permette d'organiser les recherches d'informations sur la base d'une multiplicité de ressources documentaires électroniques et qui soit ouvert sur les informations de l'université. Ces nouvelles fonctions justifient une mise en concurrence et ont fait l'objet du cycle classique de mise en œuvre : rédaction d'un cahier des charges, appel d'offres, choix d'une solution. Toute cette démarche s'est faite en collaboration avec le cabinet de consultants *Six et Dix*. La société *Archimed* a été retenue en juin 2001. L'ouverture du *Web* est prévue au **dernier trimestre 2001**.



**Les trois sections**  
du SCD  
de l'Université du Littoral

**Calais**  
SCIENCES EXACTES, SCIENCES  
ET TECHNOLOGIES, STAPS  
Science fiction

**Dunkerque**  
SCIENCES HUMAINES, LETTRES, DROIT,  
SCIENCES ET TECHNOLOGIES, STAPS  
Relais INSEE  
Bandes dessinées  
Cartothèque en projet

**Boulogne-sur-Mer**  
DROIT, ECO-GESTION, LETTRES,  
SCIENCES HUMAINES, STAPS  
Relais INSEE  
Documentation européenne

## La BULCO et le Sudoc

Dans le contexte de mise en place du système d'information, il est à souligner le rôle important que va jouer le *Sudoc*. Ce catalogue unique comportant les références de tous les types de documents détenus par les bibliothèques françaises relevant de l'enseignement supérieur, tels que ouvrages, périodiques, thèses, cartes et documents audiovisuels, est un outil indispensable pour la bibliothèque.

La BULCO ne fait partie d'aucun réseau de bibliothèques (BN-Opale, AUROC, SIBIL). Le déploiement des bibliothèques *hors sources* va débuter au troisième trimestre 2001. La BULCO va se déployer dans le premier groupe, de novembre 2001 à janvier 2002. Son démarrage dans le *Sudoc* aura lieu le lundi 28 janvier 2002.

Un comité de pilotage a été créé pour accompagner ce déploiement. Ce comité comprend : un *coordinateur local Sudoc* (le responsable du centre technique du livre), un coordinateur pour la reprise des données, les membres du personnel responsables du traitement des ouvrages, périodiques, thèses, cartes, documents audiovisuels et PEB. À ce groupe de professionnels se sont jointes la responsable des services informatiques de l'université ainsi que la responsable technique de la BULCO.

**L'animation culturelle.** La BULCO a aussi un rôle à jouer en matière d'animation culturelle. Cela passe par l'organisation de manifestations diverses sur les différents sites : expositions, concerts, lectures...

**La transversalité.** La transversalité est essentielle dans le fonctionnement de la BULCO. Elle lui permet de remplir ses missions et de pallier les inconvénients liés à sa multipolarité.

**Le centre technique du livre.** Il est localisé à Dunkerque, centre de catalogage des ouvrages, des cartes et des vidéos des trois sections. Le centre de reliure y est rattaché. À Boulogne sont traités les périodiques et l'édition électronique, à Calais, les cédéroms communs aux trois sections.

**Les groupes de travail.** En 2000, ont été créés 8 groupes de travail transversaux

ouverts à tous les personnels des trois sections : acquisitions, cartothèque, cédéroms, formation, périodiques, recherche documentaire informatisée, service public, vidéo. Nouveau et informel, le groupe de travail, par son rôle consultatif a pour objectif, l'amélioration de la vie des usagers et du personnel. Cette description de la BULCO illustre l'organisation et le fonctionnement d'une bibliothèque universitaire multipolaire. Le rôle important donné à la transversalité peut être considéré comme un avantage mais nécessite des contraintes d'ordre financier et organisationnel.

Avantage, car elle fait émerger de nouvelles pratiques comme le partage du traitement des documents, le PES et la participation de chaque agent de chaque section à des activités collectives. Contraintes, car elle nécessite une rigueur d'organisation et beaucoup de temps. Cette transversalité impose une image et une définition identiques dans chaque section.

*Daniel Boucher & Mireille Chazal*

Daniel Boucher a été nommé membre du conseil d'administration de l'ABES en mai 2001.

*Daniel Boucher, président de l'université du Littoral - Côte d'Opale*  
*Mireille Chazal, directrice du SCD* ✉ [chazal@univ-littoral.fr](mailto:chazal@univ-littoral.fr) ☎ 03 28 23 74 70 📠 74 79  
📄 SCD 55 avenue de l'Université BP 5250 - 59379 DUNKERQUE CEDEX 1

# Première en province et troisième de France

**F**ondée pour la seconde fois en 1962, après une interruption de plusieurs siècles, l'Université de Nantes accueille à ce jour, toutes disciplines confondues, plus de **33 000 étudiants** en formation initiale sur **sept sites - cinq à Nantes, un à Saint-Nazaire et un à la Roche-sur-Yon**. Avec **1 735 enseignants-chercheurs** de tous statuts dont 1 023 titulaires du supérieur, **878 personnels IATOSS, 75 personnels de bibliothèque** et 180 personnels relevant du CNRS, l'Université de Nantes est la première université omnidisciplinaire de province et la troisième de France.\* Son potentiel scientifique est en plein essor. En douze ans, le nombre d'équipes de recherche et de laboratoires associés a triplé pour atteindre 73 actuellement. L'Université de Nantes se distingue par un taux de croissance de ses effectifs supérieur à la moyenne nationale. Jeunesse et croissance caractérisent également la bibliothèque universitaire.



Alors que paraissait le *rapport Miquel*, à la fin des années 80, la bibliothèque universitaire de Nantes ne possédait que 90 000 volumes. La carence des acquisitions ne favorisait guère la coopération entre les enseignants-chercheurs et la bibliothèque universitaire.

Au début des années 90, l'équipe de la bibliothèque universitaire partit donc à la **reconquête** d'une partie de son lectorat. Un budget en très sensible augmentation et un soutien des collectivités locales

permirent de développer en priorité les collections, de rénover une partie des locaux et de programmer une informatisation.

La *rétroconversion des fichiers* démarra peut avant l'implantation des quatre modules du système de gestion DYNIX. Les deux chantiers furent menés à leur terme en 18 mois, en 1992 et au début de 1993. Parmi les trois réservoirs de notices agréés, la bibliothèque universitaire de Nantes porta son choix sur celui de la Bibliothèque nationale mais opta pour une dérivation des notices à partir du cédérom plutôt que pour le travail en ligne. **Les lecteurs nantais disposèrent ainsi, dans des délais très courts, d'un catalogue de notices de qualité et entièrement informatisé.**

Aujourd'hui, grâce à un **budget annuel de 14 millions**, la bibliothèque poursuit son essor au rythme de plus de **20 000 ouvrages acquis par an**. L'université la soutient dans son effort pour compléter ses fonds sur des périodes antérieures à sa création. Le catalogue de la bibliothèque universitaire, qui est devenu collectif, compte 320 000 titres et 480 000 localisations, dont 270 000 titres et 420 000 localisations pour ses propres sections. Plusieurs **bibliothèques d'UFR** ont été intégrées – **langues, droit, économie, IRESTE, ISITEM** ; certaines utilisent toutes les fonctionnalités de DYNIX, d'autres reversent leurs notices dans le catalogue de la bibliothèque universitaire. Des organismes extérieurs – école centrale, observatoire régional de la santé, chambre de commerce et d'industrie – participent également au catalogue collectif local. Réseaux de cédéroms et périodiques électroniques complètent l'offre documentaire.

Bien intégré dans son université, le service commun de la documentation se structure et occupe maintenant une place importante dans le schéma de développement de l'université. **Une section de technologies ouvre à la rentrée 2001**. 16 000 mètres carrés de construction sont programmés.

*Yann Tanguy, président de l'université de Nantes*

*Michelle Guiot, directrice du SCD ☎ 02 40 14 12 30 📠 12 51*

*📧 SCD Chemin de La-Censive-du-Tertre BP 32211 – 44322 NANTES CEDEX 03*



*BU de Nantes  
Section : droit – économie*

Des formations à la documentation intégrées dans les cursus sont assurées par les personnels de la BU. Des coopérations avec des organismes d'enseignement supérieur de la région nantaise sont à l'étude.

**L'entrée dans le Sudoc constitue donc une étape attendue.**

**Les premiers avantages escomptés sont :**

- un taux de **80 % de récupération de catalogage, notamment pour les ouvrages étrangers, depuis la saisie des notices d'acquisition jusqu'à la notice bibliographique proprement dite ;**
- la mise à disposition du **plus grand nombre possible de sources de catalogage ;**
- une aide pour la conversion de **petits catalogues de bibliothèques associées ou autres ;**
- le **meilleur niveau possible de catalogage dans le cadre d'un catalogue collectif ;**
- une **fluidité du prêt entre bibliothèques ;**
- **et, enfin, des tarifs qui ne grèvent pas les budgets.**

Dans ce contexte, le SCD a besoin de s'appuyer sur des outils performants, qui améliorent la qualité du service et allègent la charge d'une équipe restreinte, dont l'objectif premier est le service public.

*M. Guiot*

*📧 mguiot@bu.univ-nantes.fr*

\* Troisième de France en 2000/2001, après  
Paris I : plus de 34 500 étudiants  
Paris X : plus de 33 600 étudiants

IATOSS : Ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers de service et de santé

IRESTE : Institut de recherche et d'enseignement supérieur aux techniques de l'électronique

ISITEM : Institut des sciences de l'ingénieur en thermique énergétique et matériaux

# Réseaux à la Réunion

L'Université de la Réunion a été créée en 1982, après avoir été un centre universitaire rattaché à Aix-Marseille. Marquée par une augmentation forte et constante du **nombre d'étudiants - 4 800 en 1990/91, 10 960 en 2000/01 -** et de l'éventail des formations proposées, elle connaît un développement accéléré dans le domaine des constructions, la dernière réalisation en date étant celle de la **BU droit-lettres, livrée en septembre 2001**. Cette université jeune s'appuie sur une **politique documentaire active** coordonnée par le service commun de la documentation, d'ailleurs ouvert à l'ensemble des publics de l'île - avocats, journalistes, etc.

## La nouvelle bibliothèque

Une **salle de lecture** dans un environnement documentaire en libre accès restructuré dans un espace unique (1<sup>er</sup> étage et mezzanine) de 4 000 m<sup>2</sup>, sans rupture entre la première et la deuxième tranche.

**10 salles de groupe** réparties sur le niveau de l'atrium, dont certaines sont dédiées à une fonction particulière (consultation de la presse, préparation de concours administratifs).

**Des postes informatiques** en satellites de six dans la salle de lecture, individuels dans les *carrels* réservés au 3<sup>e</sup> cycle, groupés dans la salle de formation (10 postes).

Un **espace recherche-formation** au 3<sup>e</sup> étage, à proximité des bureaux du personnel, avec deux salles de professeurs, un espace de 22 *carrels* pour les 3<sup>e</sup> cycle, une salle de formation informatique, une salle de réunion à proximité du fonds professionnel. Au rez-de-chaussée, l'espace *océan Indien* rassemblera les fonds de la bibliothèque spécialisée sur les îles de l'océan Indien, une sélection de sites sur la zone et les activités d'un service sollicité pour des actions de formation, d'échanges documentaires, de mise en réseau de ressources d'organismes de recherche et de bibliothèques universitaires de la région.

## La coopération dans la « zone océan Indien »

Le mois de mai 2001 a marqué la fin de la première étape d'un projet de coopération documentaire baptisé « **Média-thèque et bibliothèque électronique de**

**l'océan Indien** » - MBEOI. Dans le cadre de l'université virtuelle francophone, ce projet réunit la bibliothèque universitaire d'Antananarivo et 13 partenaires, dont la

BU de la Réunion pour son fonds « Îles de l'océan Indien ». L'objectif de MBEOI est la constitution et la mise en ligne sur internet d'une base de données sur les



documents scientifiques et techniques produits par l'océan Indien et sur l'océan Indien afin de permettre leur localisation et leur circulation en les

mettant à la disposition des chercheurs, des étudiants et de la communauté scientifique francophone et internationale (<http://hala.refer.mg/mbeoi/>).

Ce catalogue commun sera, lors d'une seconde phase, élargi aux références des collections d'autres bibliothèques de la zone. Par ailleurs, une mission d'expertise a été menée au mois de décembre 2000 aux Seychelles pour l'aménagement de la nouvelle **bibliothèque de l'Alliance française à Victoria** ; les liens créés avec cet établissement se renforceront avec l'envoi d'une ou deux personnes de la bibliothèque universitaire chargées d'assurer une formation aux techniques documentaires de base et à la gestion informatisée d'un fonds. Du 27 août au 6 septembre, 11 directeurs ou adjoints de BU et de bibliothèques de recherche malgaches ont été accueillis et formés, à la demande des responsables du *projet MAD-SUP*, qui est un programme de coopération entre la France et Madagascar pour l'enseignement supérieur. D'autres demandes d'actions de formation et de coopération qui concernent **le Zimbabwe, Maurice et les Seychelles** sont en attente. Un programme d'appui aux projets de coopération interuniversitaire de soutien à la formation et à la recherche (*projet PAS*) dans le cadre de **l'Agence universitaire de la francophonie** devrait nous permettre, s'il est financé, d'organiser en juillet 2002 un séminaire sur le thème suivant : « le rôle de la coopération et des échanges dans l'évolution des **politiques documentaires des bibliothèques universitaires et de recherche dans la zone** du sud-ouest de l'océan Indien ».

### La formation interne et celle des étudiants et des enseignants-chercheurs

Outre la formation cyclique des tuteurs de bibliothèque, le SCD a mis l'accent sur la formation des étudiants de première année à la **méthodologie documentaire**. Mais de plus en plus de demandes se font jour et des formations à la carte sont également organisées pour des étudiants de maîtrise, de DESS et pour les étudiants de l'école doctorale récemment mise en place.

L'autre axe prioritaire de formation concerne les personnels qui préparent des concours externes ou internes : des cours sont organisés en fonction des besoins recensés, ainsi qu'un entraînement systématique à l'oral pour les candidats admissibles.



Sanson, L'Afrique en plusieurs cartes nouvelles et exactes. Paris, 1656.

## Nouvelles technologies et bibliothèque électronique

Le catalogue du SCD est disponible sur le site *Web* de la bibliothèque, ainsi qu'une présentation de l'offre de services de l'établissement. Le réseau de cédéroms est accessible depuis les postes de consultation installés dans les différentes BU (sciences, droit-lettres, Tampon) mais également depuis l'IUT de Saint-Pierre. D'autres postes sont autorisés à accéder à ce réseau, en fonction des demandes particulières émanant des laboratoires des chercheurs.

Enfin, l'accès à de nombreuses bases d'articles, de sommaires et de périodiques en ligne (*Academic Press, Elsevier, Information Quest*) sera bientôt complété par l'acquisition de *Lamy-line* et d'une nouvelle base de données en lettres.

Quels que soient les problèmes que nous rencontrerons dans les prochains mois, il faudra vite les dépasser pour en affronter de nouveaux concernant les constructions futures. Deux nouvelles bibliothèques attendent de voir le jour dans les années à venir (programme U3M) : un bâtiment pour les sciences sur le campus du Moufia et un autre pour le site du Tampon dont la bibliothèque actuelle est tout à fait sous-dimensionnée par rapport au nombre de lecteurs.

## Et le Sudoc ?

**Le SCD de l'Université de la Réunion fait partie des établissements hors sources.**

**L'entrée dans le système universitaire de documentation est donc programmée pour la fin du mois de janvier, toutes les opérations de préparation et de déploiement devant se dérouler à partir du mois de novembre.**

**Si nul cyclone ne vient perturber ce calendrier, le mois de février commencera avec un établissement modernisé, agrandi et intégré au système universitaire de documentation.**

**Des inquiétudes demeurent pourtant. Le fait de travailler en ligne ne va-t-il pas nous faire perdre de la souplesse dans le travail de traitement documentaire ?**

**Les débits internet vers la métropole et les heures d'affluence sur le réseau vont-ils ralentir les opérations courantes de catalogue ?**

**Que se passera-t-il en cas de problèmes ? La distance et le décalage horaire – deux heures en été métropolitain, trois heures en hiver – constitueront forcément des handicaps.**

### Une université pluridisciplinaire

Un site principal dans le nord, à Saint-Denis.

Un campus dans le sud, au Tampon.

Un IUT dans le sud, à Saint-Pierre.

Un IAE en centre-ville à Saint-Denis.

10 690 étudiants, 343 enseignants,

236 non-enseignants.

**Budget documentaire : 3 850 000 F**

Collections : 130 000 ouvrages,

1 372 abonnements, 1 200 revues

en ligne, 36 titres de cédéroms

en réseau, 57 en consultation mono-

poste, catalogue consultable sur le Web.

Public et personnel : 9 087 lecteurs ins-

crits, 34 titulaires (filière bibliothèque).

**Le SCD à Saint-Denis**

Une bibliothèque de droit et lettres et

une salle spécialisée « Îles de l'océan

Indien » – 7 000 m<sup>2</sup> dont 4 000 livrés en

septembre.

Une bibliothèque de sciences – 1 100 m<sup>2</sup> –,

des bibliothèques associées en droit, éco-

nomie, mathématiques, sciences de la terre.

**Le SCD au Tampon**

Une petite bibliothèque (350 m<sup>2</sup>) de

droit, économie et lettres pour les pre-

mières cycles, de sciences et techniques

des activités physiques et sportives, de

sciences de l'éducation (fonds de l'IUFM).



A.-M. Blanc

[amblanc@univ-reunion.fr](mailto:amblanc@univ-reunion.fr)

V. Mesgouez

[vmesgoue@univ-reunion.fr](mailto:vmesgoue@univ-reunion.fr)

Valérie Mesgouez

SCD de l'Université de la Réunion

☎ 02 62 93 83 88 📠 83 64

Michel Boyer

Président de l'université de la Réunion

Anne-Marie Blanc

Directrice du SCD

☎ 02 62 93 83 79

SCD

15 avenue René-Cassin

BP 7152

97715 SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

# Questions d'une enseignante

**Les Antilles ou le Moyen Âge ? Les manuels ou les thèses ? Les volumes ou les revues ?  
Les étudiants ou les enseignants ? L'enseignement ou la recherche ?  
Les diplômés – DEUG, LICENCE, MAÎTRISE – ou les concours – CAPES, AGREGATION ?**

Ue arrivée récente dans la « grosse » université du Mirail – Toulouse II – m'a permis de mieux évaluer ce qui avait été mon pain quotidien pendant un très long séjour à l'université des Antilles et de la Guyane. Il ne s'agit pas en l'occurrence pour moi de comparer ce qui n'est pas comparable, mais de cerner les besoins, les missions, les moyens dans une situation étonnamment éloignée, et d'en témoigner.

L'UAG n'était à mon entrée qu'un centre universitaire, devenu université de plein exercice à partir de 1981, avec moins de 5 000 étudiants sur deux sites en discontinuité géographique, maritime. Les effectifs pouvaient paraître insignifiants, mais pour autant les besoins qualitatifs demeuraient. Cette région a alors connu une véritable explosion de la présence universitaire en moins de vingt ans. À mon départ, l'UFR de lettres et sciences humaines atteignait, à elle seule, ces effectifs et il fallait ajouter quatre autres UFR, un institut pluridisciplinaire, un IUT, un 3<sup>e</sup> cycle de médecine, un troisième site à 2 000 km, quelques délocalisations... et quelques oublis de ma part. Elle délivrait 26 diplômes et 9 mentions de diplômes. Comment gérer autant de besoins, et si diversifiés, de documentation ? Ma discipline, l'histoire médiévale, un brin exotique sous les cocotiers, m'avait rendue particulièrement attentive aux contraintes documentaires. Voilà un savoir qui, autant pour les étudiants que les enseignants, ne se construit que grâce à la lecture et à la réflexion. Chargée de **mission du président pour la politique documentaire**, puis présidente du conseil d'administration de la BU, j'étais bien placée pour accompagner cette réflexion. La situation en Martinique était quasiment celle d'un monopole, et donc d'une lourde responsabilité scientifique et pédagogique. Pas d'autres ressources, à part quelques volumes, à la *Bibliothèque Schoelcher* de Fort-de-France. De plus, la jeunesse de l'université la rendait orpheline de collections que des générations passées de conservateurs n'avaient pu constituer faute d'existence. Partir de peu et tout à construire ! **Le choix fondamental**, évident par la limitation des moyens

humains et financiers, avait été d'implanter **une BU centrale**, sans bibliothèque d'UFR ou de section, impliquant une centralisation des besoins et de leur traitement.

L'histoire offre la particularité d'une production éventuellement pléthorique et pas toujours de qualité, mais souvent riche et foisonnante. J'ai apprécié de trouver, chaque mois dans mon casier, les photocopies de la revue *Les livres du mois*, pour **les rubriques de ma discipline**, et de pouvoir ensuite, avec la bibliothécaire spécialisée, établir les listes de commandes. J'ai encore plus apprécié le passage au libre accès, malgré la masse des travaux et aménagements nécessaires, qui ont été pris dans la refonte et l'extension du bâtiment même. La répartition des volumes en aires disciplinaires, la classification offraient à **l'étudiant en quête du livre** sur son exposé de quoi trouver l'équivalent et découvrir plein d'autres choses. Finies les étagères endormies, désormais l'urgence était au rangement après utilisation !

Ce qui m'a souvent troublée a été de classer les priorités en terme d'acquisitions, sachant que l'alternative signifiait parfois l'exclusion et l'abandon d'un secteur. Les étudiants ou les enseignants ? L'enseignement ou la recherche ? Les volumes ou les revues ? Les manuels ou les thèses ? Le Moyen Âge ou les Antilles ? Les diplômés – DEUG, LICENCE, MAÎTRISE – ou les concours – CAPES, AGRÉGATION ? La réponse, lapidaire, peut se résumer ainsi : **les étudiants, l'enseignement, les volumes, les manuels et les thèses et les collections, les Antilles, les diplômés et les concours**. Il a donc fallu trier en permanence les besoins à court terme et ceux plus lointains. **Offrir, aux étudiants de premier cycle, l'outil dont ils ont besoin**, mais dans une panoplie diversifiée, suivre la construction du savoir historique par **l'acquisition systématique des ouvrages incontournables**, anticiper les besoins des concours par le suivi de **l'actualité éditoriale**.

Et nous avons fait cela, pour un budget d'environ **60 000 F par an**, couvrant l'histoire et

l'histoire de l'art, pour un département sans doute le plus gourmand, en tout cas le plus demandeur pendant très longtemps en Martinique. Mais aussi, accepter de ne disposer ni des revues de sa spécialité, ni des sources éditées et instruments de travail divers, ni des fondements documentaires de ses propres orientations de recherche. Comprendre, dans **un partenariat mémorable** avec le personnel de la bibliothèque, que **la priorité en recherche** allait au fonds documentaire sur la Caraïbe, l'UAG étant *centre-ressource* au niveau international.

Mais alors, découvrir de manière très précoce tous les moyens possibles et imaginables pour contourner l'isolement et l'éloignement. Le prêt entre bibliothèques a vu ses délais passer, pour satisfaire une demande, **de 8 mois vers 1980 à 10 jours en 1998** ; l'interrogation des bases de données, Francis et autres, les liaisons transpac, les cédéroms, les postes informatiques de consultation des fonds documentaires et, très tôt, internet avec un cortège de formations à l'utilisation du réseau.

Dirais-je que l'expérience a été passionnante ?

M. Mousnier

 [mousnier@univ-tlse2.fr](mailto:mousnier@univ-tlse2.fr)

Longtemps enseignante en Martinique, Mireille Mousnier est professeure d'histoire médiévale à l'Université du Mirail.

UFR d'histoire © 05 61 50 44 17

 5 allée Antonio Machado  
31058 TOULOUSE CEDEX 1

« L'implantation de formations supérieures est le gage de l'attraction régionale des DOM-TOM. [...] La géographie n'est peut-être pas le handicap que l'on imagine trop facilement. » Jack Lang. Cf. VIE UNIVERSITAIRE n° 41 juillet-août 2001.

*Alain Arconte a été nommé le 27 juillet 2001 administrateur provisoire de l'université des Antilles & de la Guyane.*

UAG  BP 771 bd Légitimus 97173 POINTE-À-PITRE CEDEX GUADELOUPE  
SCD  BP 7210 - 97275 SCHOELCHER CEDEX MARTINIQUE

# Les dons d'un recteur

## Le Fonds Robert Mallet de la bibliothèque universitaire d'Amiens

Robert Mallet, ancien recteur des académies d'Amiens et de Paris, a récemment fait don, à l'Université Jules-Verne de Picardie, d'une grande partie de ses archives personnelles.

Le Fonds Robert Mallet a pour vocation de rassembler, de conserver et de mettre à disposition des chercheurs l'ensemble des documents ayant trait à sa double carrière d'universitaire et d'homme de lettres.

### Le recteur et le poète

Né en 1915, d'origine picarde, Robert Mallet, après des études supérieures de lettres et de droit, se retrouve lieutenant d'infanterie dans un régiment breton engagé sur le front de Lorraine. Il est blessé en septembre 1939 et reprend du service en juin 1940. Fait prisonnier en défendant un pont sur la Loire, il s'évade et, tout en travaillant à ses deux thèses, participe à la Résistance dans des missions d'agent secret.

Docteur en droit et docteur ès lettres, avec une thèse sur Francis Jammes, il commence en 1949 sa carrière comme conseiller littéraire aux éditions Gallimard. Il y dirige les collections *La Bibliothèque idéale*, consacrée aux auteurs contemporains, et *Jeune poésie NRF*. Il est également critique littéraire et auteur de nombreuses émissions littéraires à la Radiodiffusion française, dont les *Entretiens avec Paul Léautaud* sont parmi les plus célèbres. Il réalise les éditions critiques de plusieurs correspondances d'écrivains, dont la *Correspondance Gide-Claudé* ; il obtient en 1955 le Grand prix de la critique pour son essai sur André Gide, *Une mort ambiguë*.

En 1959, il quitte les éditions Gallimard pour prendre un poste universitaire. Détaché par l'université d'Aix-en-Provence comme professeur de littérature française à Madagascar, il contribue à y fonder la faculté des lettres ; il en devient le premier doyen. En 1964, au moment de la régionalisation, il est rappelé en France pour fonder l'académie d'Amiens, dont il est le premier recteur. Il y organise, en mars 1968, le colloque d'Amiens consacré à la réforme de l'enseignement. Après les événements de mai, il est nommé recteur de l'académie et chancelier des Universités de Paris,



Photo Lignitzki

L'Équipe de Jean NEGRONI dans  
*Satire en trois temps, quatre mouvements*  
Au 1<sup>er</sup> rang (assis) : Luc ANDRIEUX, François MAISTRE,  
Marguerite PERRIN.  
Au 2<sup>e</sup> rang : Jean PÉMÉJA, Sacha BRIQUET,  
Sylvie DAVIDSON, Virginie VITRY, Noëlle LEIRIS.

ÉDITIONS GALLIMARD  
Paris 1968-1969

Prix du Programme : 300 Francs

ÉDITIONS GALLIMARD  
Paris 1968-1969

Dernière page du programme de la Comédie de Paris présentant L'équipage au complet et *Satire en trois temps, quatre mouvements* de Robert MALLET

fonction qu'il assumera durant onze années (1969-1980). Il est nommé par Edgar Faure, alors ministre de l'Éducation nationale, président de la commission de la vie de l'étudiant et il est chargé d'appliquer la réforme née de la loi d'orientation universitaire : créer les **douze universités de la région parisienne, à partir des cinq facultés** traditionnelles de Paris. En 1961, il a été l'un des fondateurs de l'AUPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française), dont il sera un moment l'un des présidents (1972-1975). En 1974, il est à l'origine de la fondation du MURS (Mouvement universel de la responsabilité scientifique) ; il en assumera quelques années la présidence. Il a présidé également le comité permanent des mondialistes de France.

Parallèlement à cette importante carrière, Robert Mallet poursuit son **itinéraire littéraire**. Son œuvre, riche et variée, est faite d'essais, de pièces de théâtre, de romans, de recueils poétiques, dont beaucoup ont été couronnés par des prix prestigieux :

**Prix Pelman** de théâtre pour sa pièce *L'Équipage au complet*,

**Grand prix de Poésie de l'Académie française** pour le recueil *Silex éclaté*,

**Prix des libraires** pour son roman *Ellynn*.

Il a également obtenu en 1959 le prix du journal intime et en 1993 le prix mondial Cino del Duca pour l'ensemble de son œuvre. Il est membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique et de l'Académie Mallarmé. Il a également présidé le jury du prix Apollinaire et a été membre du jury du prix Renaudot.

## Le Fonds Robert Mallet

Les pièces du *Fonds Robert Mallet* viennent illustrer les différentes étapes de ce parcours singulier. Parmi les documents les plus anciens, figurent des dossiers relatifs aux **émissions** littéraires qu'il a produites à la Radiodiffusion française : dossiers concernant les entretiens radiophoniques avec Paul Léautaud, dossiers préparatoires de l'émission hebdomadaire *Belles-Lettres*, qu'il anima durant plusieurs années à compter de 1953, etc. D'autres dossiers concernent son séjour à Madagascar : cours de **littérature moderne**, documents témoignant de son intérêt pour **l'art malgache**.

De nombreux autres documents ont trait aux activités exercées comme recteur des académies d'Amiens, puis de Paris, ainsi qu'aux autres fonctions assumées au sein de l'Éducation nationale : correspondance, coupures de presse, dossiers, médailles, etc. Citons également des documents concernant son activité au sein de l'AUPELF, du MURS, du comité permanent mondialiste. Plusieurs dossiers témoignent de ses préoccupations **en matière de protection de l'environnement et de sauvegarde des sites**, particulièrement de la région picarde, à laquelle il demeure très attaché.

Parmi les pièces les plus précieuses, il faut citer les manuscrits de son importante œuvre littéraire (théâtre, romans, poésie, essais), ainsi que quelques **manuscrits inédits**. Différents documents concernent sa carrière littéraire : coupures de presse,

articles, études de son œuvre, correspondance reçue à l'occasion de la parution de ses ouvrages, etc. Un autre ensemble particulièrement intéressant est constitué des textes préparatoires de ses nombreux discours, articles, conférences, allocutions. **Les dix mille feuillets d'un journal** tenu durant de nombreuses années, non communicable pour l'instant, comptent également parmi les pièces les plus intéressantes.

Le don fait par Robert Mallet témoigne de son estime pour une université qu'il a grandement contribué à fonder, alors qu'il était le premier recteur de l'académie d'Amiens, ainsi que de son attachement à sa région natale. Le fonds, confié à la **bibliothèque universitaire - section lettres** -, est actuellement en cours d'inventaire. Un plan de classement sera ensuite élaboré, dans le plus grand respect des dossiers constitués par le donateur. Ce fonds tout à fait original, qui vient enrichir les collections de la bibliothèque, sera d'un grand intérêt pour les chercheurs.

C. Basquin

 [claire.basquin@u-picardie.fr](mailto:claire.basquin@u-picardie.fr)

Claire Basquin

☎ 03 22 82 73 13 📠 73 72

Bibliothèque universitaire - section lettres

📍 Chemin du Thill

80025 AMIENS CEDEX 1

## L'Université de Picardie

Créée en 1969, l'*Université de Picardie-Jules-Verne* est un établissement jeune et pluridisciplinaire, dont le siège est à Amiens.

Accueillant plus de 21 000 étudiants dans ses douze facultés et dix instituts, elle propose un cursus complet dans tous les grands champs disciplinaires.

Elle compte une trentaine d'équipes et de laboratoires de recherche, répartis dans les trois grands secteurs de la recherche scientifique : sciences humaines et sociales, sciences fondamentales et appliquées, santé. 1 100 personnels enseignants et 600 personnels IATOS en assurent le fonctionnement.

En plus de son siège situé à Amiens, elle est également implantée dans six autres villes picardes : Saint-Valéry-sur-Somme dans la Somme, Beauvais et Creil dans l'Oise, Saint-Quentin, Laon et Cuffies-Soissons dans l'Aisne.

Gilles Demailly

Président de l'université

Françoise Montbrun

Directrice du SCD

SCD 📍 15 placette Lafleur BP 446  
80004 AMIENS CEDEX 1

## Principaux ouvrages de Robert Mallet

### Poésie

*L'Egoïste Clé ou le Livre des octosyllabes*, Paris : R. Laffont, 1946.

*Les Poèmes du feu*, Paris : L'Ancre d'Or, 1947.

*De toutes les douleurs*, Paris : R. Laffont, 1948.

*La Châtelaine de Coucy*, Paris : L'Ancre d'Or, 1950.

*Amour, mot de passe*, Paris : Seghers, 1952.

*Les Signes de l'addition*, Paris : Gallimard, 1953.

*Lapidé lapidaire*, Paris : Gallimard, 1957.

*Mahafaliennes*, Paris : Gallimard, 1961.

*Le Poème du sablier*, Paris : Gallimard, 1962.

*La Rose en ses remous*, Paris : Gallimard, 1971.

*Quand le miroir s'étonne*, Paris : Gallimard, 1974.

*Silex éclaté*, Paris : Gallimard, 1976. Grand Prix de poésie de l'Académie française.

*L'Espace d'une fenêtre*, Paris : Gallimard, 1978.

*Mots princiers ou l'itinéraire révélé*, Périgueux : P. Fanlac, 1981.

*Le Forgeron me l'avait dit, suivi de Mots princiers*, Paris : Gallimard, 1982.

*L'Ombre chaude*, Paris : Gallimard, 1984.

*Presqu'îles, presqu'amours*, Paris : Gallimard, 1986.

*Cette plume qui tournoie*, Paris : Gallimard, 1988.

*Semer l'arbre*, Paris : Gallimard, 1991.

### Théâtre

*Satire en trois temps, quatre mouvements*, L'Avant-Scène, 1957.

*L'Équipage au complet*, Paris : Gallimard, 1958. Prix Pelman.

*L'innocent coupable* (non publié). Télévision française, 1963.

*Le train de nuit* (non publié). Télévision française, 1966.

### Romans

*Région inhabitée*, Paris : Gallimard, 1964.

*Ellynn*, Paris : Gallimard, 1985. Prix des Libraires.

*Les rives incertaines*, Paris : Gallimard, 1993.

### Essais et critiques

*Francis Jammes*, Paris : Seghers, 1950. (« Poètes d'aujourd'hui », 20).

*Entretiens avec Paul Léautaud*, Paris : Gallimard, 1951.

*Une Mort ambiguë*, Paris : Gallimard, 1955. Grand Prix de la Critique.

*Jardins et paradis*, Paris : Gallimard, 1959.

*Francis Jammes, sa vie, son oeuvre*, Paris : Mercure de France, 1961.

### Préfaces et notes

#### Correspondance

*Francis Jammes - André Gide (1893-1938)*, Paris : Gallimard, 1948.

#### Correspondance

*Paul Claudel - André Gide (1899-1926)*, Paris : Gallimard, 1949.

#### Correspondance

*André Suarès - Paul Claudel. (1904-1938)*, Paris : Gallimard, 1951.

#### Correspondance

*André Gide - Paul Valéry (1890-1942)*, Paris : Gallimard, 1955.

### Réflexions

*Apostilles, ou l'utile et le futile*, Paris : Gallimard, 1972.

Extraits

**On invente des idées, pas des sentiments.**

**Grande science et très grande ignorance font les sages.**

**Les bonnes idées n'ont pas d'âge, elles ont seulement de l'avenir.**

**Les plus forts de nos choix sont secrets.**

14

Robert Mallet

Rien ne vaut d'être jeune... Encore faut-il croire de l'être pour le sentir.

Quand je suis avec des plus jeunes, je ne dois pas me regarder pour me croire de leur âge. Quand je suis avec des plus vieux, je dois ne pas me regarder pour les croire du mien.

N'est respectable que celui qui respecte.

On se gèle d'adjectifs impropres pour échapper à la vraie signification des mots.

Celui-ci est heureux de qu'il soit plus que les autres bénié plus que lui-même.

Ceux qui ont peur de faire sont parfois pris pour des braves.

A trop posséder, on ne se possède plus.

S'il n'y avait que la raison pour nous aider à vivre, ce serait à nous-mêmes d'abandonner.

Les liquides prennent la forme du récipient, mais préservent leur nature. On peut les donner pour modèles à ceux qui veulent rester et qu'ils sont en cadastre aux circonstances.

Ce n'est pas une nouvelle lecture de la société qu'il faut faire, c'est une société à ré-faire.

L'intelligent est un homme en perpétuelle colère, et qui le cache.

Entraîne-moi, ces désirs qui possèdent quand l'espérance est morte !

Demande des conseils. Très vite, on t'en demandera.

Sache te taire. On sent t'écouter.

Chez les grands auteurs, il semble que la parole provoque une dynamique de la pensée.

« Crois pour comprendre. » Saint Augustin. Ce serait tellement plus réconfortant de comprendre pour croire !

La conscience du péché rapproche plus de Dieu que celle de la vertu.

Voulez-vous Dieu, informez Dieu !

En réponse à l'absence de Dieu, l'homme avait toutes les raisons de déposer une plainte contre inconnu pour non-assistance à personne en danger.

Le diable prend les âmes damnables. Il laisse à Dieu le soin de les donner.



Décembre 1966. Discours de Monsieur le Recteur Robert Mallet lors de la rentrée solennelle du Centre universitaire de Picardie.

**Mars 1968. « La meilleure façon d'éviter les révolutions, c'est encore de les faire. » R. Mallet au colloque national d'Amiens consacré à la réforme de l'enseignement.**

# Agenda

## Octobre

 **Du 14 au 18** *Managing Resources in a Sea of Change* – 27<sup>th</sup> Annual IAMSILIC Conference and the 9<sup>th</sup> EURASLIC Conference ; au centre de Brest de l'IFREMER – voir *L'Europe de l'eau*, p. 14 & 15 dans le n° 19 d'*Arabesques*. International Association of Marine Sciences Libraries and Information Centers European Association of Aquatic Sciences Libraries and Information Centers Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

 www.ifremer.fr © 02 98 22 40 40

 BP 70 Technopôle de Brest-Iroise 29280 PLOUZANÉ

 **Le 15** *Les bibliothèques AUROC* du groupe 2 entrent dans le *Sudoc* ; celles du groupe 1 y sont entrées le 17 septembre.

## Novembre

 **Le 8** *La mise en page du texte poétique*  **le 13 déc.** *La mise en page du livre religieux* - Journées d'études à l'Institut d'histoire du livre.

L'IHL, outre l'École nationale des chartes, concerne à Lyon, l'ENS de lettres et sciences humaines, l'ENSSIB, la BM et le Musée de l'imprimerie.

 ihl@enssib.fr

 **Le 12** *Les bibliothèques AUROC* du groupe 3 entrent dans le *Sudoc*.

 **À partir du 19** « Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et du ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État en date du 6 juin 2001, [...] autorisant au titre de l'année 2001 l'ouverture de concours pour le recrutement de **bibliothécaires adjoints spécialisés, (BAS)** [...] les épreuves écrites du concours externe (s'étant déroulées) le 13 septembre 2001, les épreuves orales des deux concours se dérouleront à partir du 19 novembre 2001. » JO n° 138 du 16 juin 2001

 **22 & 23** *IDATE 2001 - TÉLÉCOM - MÉDIA - INTERNET - Time for broadband ? Le temps des hauts débits ?* à Montpellier ;

Yves Gassot, directeur de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe  www.idate.fr © 04 67 14 44 44

 BP 4167 - 34092 MONTPELLIER CEDEX 5

 **Du 22 au 24** *Apporter les technologies de l'information à l'éducation* ; aux Pays-Bas, à Eindhoven – Eindhoven University of Technology.

Association internationale des universités

AIU/UNESCO House © 01 45 68 25 45

 1 rue Miollis 75732 PARIS CEDEX 15

## Décembre

 **Le 10** *Les bibliothèques AUROC* du groupe 4 entrent dans le *Sudoc*.

 **Du 10 au 14** *Les JRES 2001* à Lyon ; les « journées réseaux » de l'enseignement supérieur sont organisées à l'initiative de RENATER, de l'UREC, du CRU, de l'ENS et du pôle universitaire de Lyon.

Apollin

15

Découvrir « Dieu est mort » suppose qu'à la facilité d'expliquer l'homme par Dieu, on substitue la difficulté plus grande d'expliquer l'homme par l'homme.

Être revenu des hommes ne signifie pas qu'on s'achemine vers Dieu. Si Dieu était plus croyable, on y croirait beaucoup moins.

Une fin qui se donne plus en elle-même vivante ?

Ne pas confondre l'idée de Dieu réalisable dans sa présence au plus vil de l'homme avec la preuve de Dieu.

Sans présomption, sans une certaine dévotion, il n'y aurait pas de progrès.

Le peuple a au moins un avantage sur son maître, c'est qu'il peut plus facilement changer de maître que le maître ne peut changer de peuple.

L'humanité avance non pas grâce à des hommes qui ont trouvé leurs idées, mais grâce à des idées qui ont trouvé leurs hommes.

Tellement plus facile de dénoncer la justice que de la promouvoir...

L'humanité est un total. Il faut en faire un tout.

La notion de la liberté appliquée sans mesure à certaines formes d'art mène allégrement les sociétés humaines à leur auto-destruction.

Que de libertés on prodigue à ceux qui veulent la détruire !

L'abus des libertés use plus un peuple que la conquête des libertés.

Il est plus aisé de lutter pour acquiescer la liberté que de se défendre contre ses excès.

Parler librement avant le vote et voter au scrutin secret, c'est sans doute cela la démocratie. Mais le plus souvent on parle sans liberté et l'on vote à mains levées.

Écrivains, gouvernants, poètes, fans des livres, des lois, des enfants. Profitez-en. Ce sont, jusqu'à ce jour, les seuls métiers qu'on puisse pratiquer sans les avoir appris.

Les occasions de l'histoire s'épuisent plus souvent les grands hommes que les grands hommes ne libèrent l'histoire.

L'authenticité d'un être, qu'il soit jeune ou vieux, même insupportable, le fait respecter.

Quand l'animal perd de son animalité, il s'humanise. Quand

### ASIBU

L'annuaire de statistiques des BU

 <http://fermi2.sup.adc.education.fr/asibu/>

### ATICA

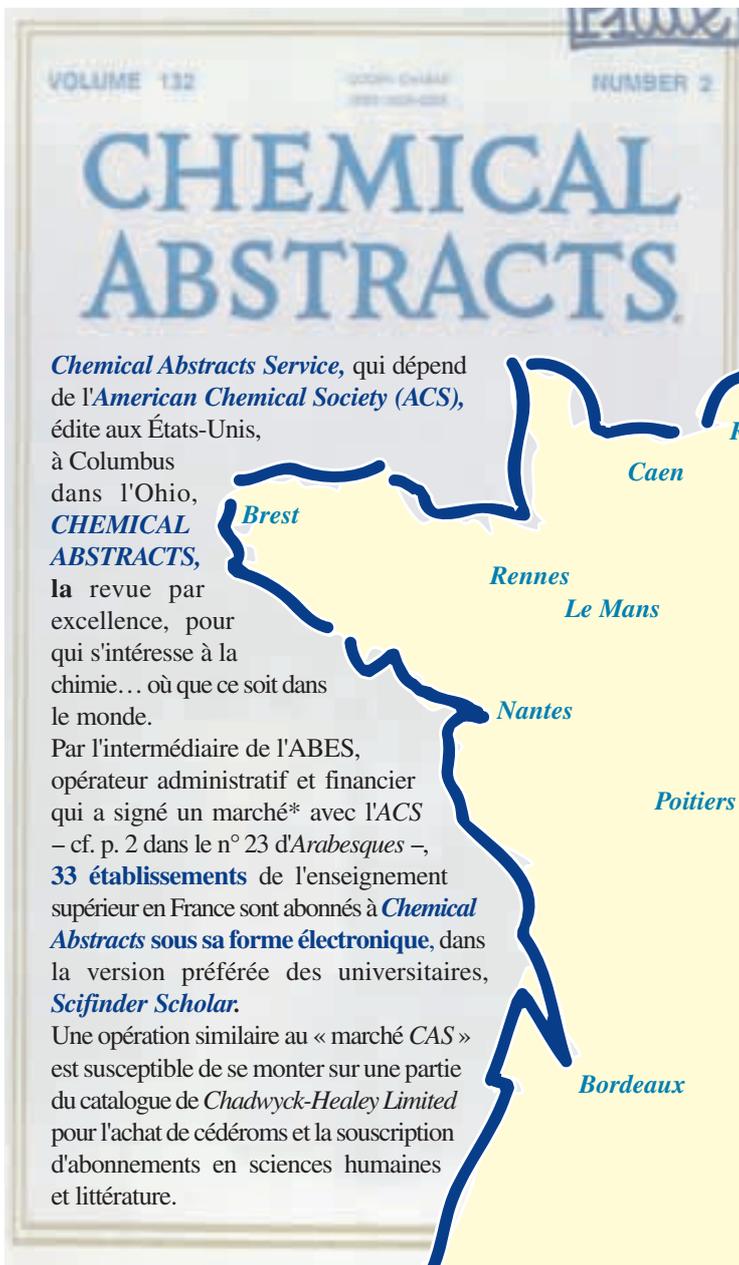
Agence pour les technologies de l'information et de la communication dans l'administration. JO du 22 août 2001

« Art. 1<sup>er</sup> - Il est créé, pour une durée de trois ans [...] une Agence [...] (ATICA) [...].

Art. 2. - L'agence identifie les besoins communs des services publics en matière d'équipements informatiques et de logiciels. Elle recense l'offre en matière de solutions techniques et de standards... » Jean-Pierre Dardayrol, directeur de l'ATICA

 <http://www.atica.pm.gouv.fr>

 66 rue de Bellechasse 75007 PARIS



Île de France  
 CNAM : CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS  
 COLLÈGE DE FRANCE  
 ESPCI : ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE INDUSTRIELLES  
 PARIS VI  
 PARIS XI  
 PARIS XII

*Chemical Abstracts Service*, qui dépend de l'*American Chemical Society (ACS)*, édite aux États-Unis, à Columbus dans l'Ohio, **CHEMICAL ABSTRACTS**, la revue par excellence, pour qui s'intéresse à la chimie... où que ce soit dans le monde.

Par l'intermédiaire de l'ABES, opérateur administratif et financier qui a signé un marché\* avec l'ACS – cf. p. 2 dans le n° 23 d'*Arabesques* –, **33 établissements** de l'enseignement supérieur en France sont abonnés à *Chemical Abstracts* sous sa forme électronique, dans la version préférée des universitaires, *Scifinder Scholar*.

Une opération similaire au « marché CAS » est susceptible de se monter sur une partie du catalogue de *Chadwyck-Healey Limited* pour l'achat de cédéroms et la souscription d'abonnements en sciences humaines et littérature.

Les 33 abonnés à *Chemical Abstracts* par l'ABES



\* L'objet du marché est la « conclusion d'un accord financier entre ABES et *Chemical Abstracts Service (CAS)*, division de l'*American Chemical Society*. Cet accord permettra l'accès de 33 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français à la base de données « *Chemical Abstracts* » par l'interface *SciFinder Scholar*. »

Ce marché a été conclu pour l'année 2001 ; il est renouvelable, par avenant, en 2002 et 2003.

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

*Arabesques* ↔ Sylvette Salvit ✉ [salvit@abes.fr](mailto:salvit@abes.fr) ☎ 04 67 54 84 12

Comité de rédaction

F. Berthomier - É. Coulouma - G. Lambert - L. Roussel - S. Salvit

ABES ☎ 04 67 54 84 10 📠 04 67 54 84 14 🌐 <http://www.abes.fr>

*Arabesques*

Directrice de la publication

Sabine Barral

ISSN 1269-0589

📍 25 rue Guillaume-Dupuytren BP 4367  
 34196 MONTPELLIER CEDEX 5